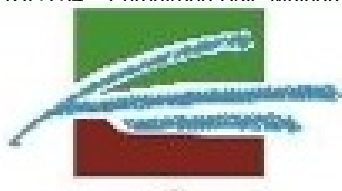


<https://www.valterbi.org/cms/spip.php?article7>



Les dispositions cantonales : à qui s'adresser ? jusqu'à quand ?

- Des défis posés au Val Terbi : les dossiers en cours - Trafic aérien dans le ciel jurassien - Euro Airport Bâle-Mulhouse, le dossier avant l'ouverture d'ILS 34 - Euroairport Bâle-Mulhouse : le dossier antérieur au 23 mai 2005 - La présentation du dossier ILS34, éléments réunis en Bâle-Mulhouse, que devient le Jura ? - Comment m'opposer à ce projet ILS34 ? -



Date de mise en ligne : lundi 23 mai 2005

Copyright © Val Terbi | Provalterbi | Valterbi rando - Tous droits réservés

pour les oppositions : [indications cantonales](#)

Le projet en détail

Aérodrome de Bâle-Mulhouse - atterrissage aux instruments

Procédure de consultation

Mise à l'enquête publique - ILS 34 Aéroport de Bâle-Mulhouse

Avis du Service des transports et de l'énergie du Jura

Le projet d'équipement pour l'atterrissage aux instruments de la piste 34 de l'aéroport de Bâle-Mulhouse (ILS 34) implique des modifications des approches d'atterrissage.

Les communes jurassiennes de Corban, Courchapoix, Mervelier, Montsevelier, Vermes et Vicques seront touchées par des survols à une altitude inférieure au niveau 65 (altitude de 1981 mètres).

Toutes les personnes intéressées ont la possibilité d'émettre leurs remarques par une prise de position qui devra être déposée

– soit auprès des **secrétariats communaux des communes concernées**

– soit auprès du **Service des transports et de l'énergie, rue des Moulins 2, 2800 Delémont.**

Les dossiers d'enquête publique sont déposés auprès des secrétariats communaux des communes de Corban, Courchapoix, Mervelier, Montsevelier, Vermes et Vicques ainsi qu'auprès du Service des transports et de l'énergie.

La consultation est ouverte du **13 avril au 14 juin 2005**

Post-scriptum :

Plus il y aura d'avis envoyés au Service des transports, plus le Département sera renforcé pour prendre position sur ce dossier.